

PRIX DEPARTEMENTAUX DU FAIR PLAY 2003

Cérémonie de remise des Prix au Conseil Général de la Haute-Saône le 19 janvier 2004
Sous l'égide de
L'**AFSVFP** (Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play)

PRIX SPECIAL DU JURY

Les clubs de foot de Froideconche, Roye-La Côte, Ronchamp, Aillevillers

Dans le cadre du Fair-Play, le président de l'US Francheville, Jean Armando présente la candidature des Présidents et dirigeants des équipes de moins de 15 ans de Froideconche, Roye-La Côte, Ronchamp et Aillevillers.

Dans le club de l'US Francheville, il y avait cette année un enfant handicapé, il a moins de 18 ans et est en 1^{ère} année. Devant l'incapacité de ce joueur d'être surclassé en seniors, Jean Armando a demandé aux clubs concernés de pouvoir faire jouer ce jeune homme dans la catégorie des moins de 15 ans. Ceux ci ont accepté sans difficulté.

Le Prix Spécial du Jury Fair Play 2003 sera remis aux présidents Thierry Poulet de Froideconche, Gérard Baunol d'Aillevillers, Jean René Galland de Roye La Côte et Michel Chartier de Ronchamp.

Le trophée des Prix Départementaux du Fair-Play 2003 sera remis par Monsieur Yves Krattinger Sénateur et Président du Conseil général de la Haute-Saône.

GESTE FAIR-PLAY

Equipe minimes de Hand 2002 – Collège Saint Colomban de Luxeuil-lès-Bains

L'équipe éducative éduque les élèves en leur transmettant des valeurs comme le respect et l'engagement. Un exemple lors du cross départemental de novembre 2003 Saint Colomban remporte le prix de la participation (Challenge Arrivault Oudot).

Elle est 2^{ème} en catégorie participation établissement avec 22,45 % d'élèves présents, 1^{er} en catégorie féminine avec 23,81 % et 3^{ème} en catégorie masculine avec 21,43%.

Lors des finales départementales, l'équipe de Rostand n'a pu être présente lors des qualification (stage). L'équipe minimes garçons de Saint Colomban qualifiée s'est désistée en faveur de Rostand.

Le Prix Départemental du Fair Play 2003 sera remis à l'équipe minimes de hand 2002 du collège Saint Colomban par Hervé Carrère Directeur Départemental de Jeunesse et Sports.

Michel CATTON – Professeur d'E.P.S. Collège Gérôme

L'association sportive du collège Gérôme c'est :

2000 Football champion académique benjamins garçons,

2001 Volley champion académique minimes garçons

Présents aux championnats de France organisés en Haute-Saône.
2202 Handball champion académique minimes garçons.
2003 Handball champion académique benjamins garçons.

Lors de la finale UNSS de Hand, minimes garçons à Gray le 12 mars 2003. La finale oppose Gérôme et Delaunay de Gray. A la fin du temps réglementaire, le score est nul. Le règlement UNSS détermine alors le gagnant comme étant l'équipe qui a eu le moins de pénalité. En se tenant au règlement, Gérôme aurait été champion départemental.

Michel Catton, enseignant à Gérôme décide de faire jouer les prolongations (en connaissance du règlement) Delaunay l'emporte logiquement. Delaunay sera comme Gérôme qualifié au championnat académique et termineront respectivement 1^{er} et 2^{ème}. (le classement départemental était confirmé. Delaunay est allé en championnat de France et termine 8^{ème}).

Le Prix Départemental du Fair Play 2003 sera remis à Michel Catton par Jean Claude Ayala Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Julien BOULANGER – Joueur de foot à VHS football

Lors du match Vesoul – Moulins, championnat de France amateur du 6 septembre 2003, au cours de la 2^{ème} mi-temps, suite à une action de jeu assez confuse dans la surface de réparation de l'équipe de Moulins, le gardien, malgré une charge assez sévère d'un attaquant de l'équipe de Vesoul, réussit à dégager le ballon en corner. Ce corner est accepté par le juge de touche et l'arbitre central, sanction qui aurait pu être inversée, c'est à dire coup franc au bénéfice de la défense de Moulins pour charge irrégulière à l'encontre du gardien.

Le joueur Julien Boulanger de Vesoul, chargé de tirer le corner jugeant cette décision confuse et litigieuse pris la décision de jouer le ballon en sortie de but, permettant au gardien de Moulins de dégager son camp par une sortie de but au 6 m.

Geste sportif apprécié par les entraîneurs et joueurs des deux camps. Au moment de cette décision le score était de Vesoul 2 et Moulins 0.

Le Prix Départemental du Fair Play 2003, sera remis à Julien Boulanger par Jean-Claude Ayala Président du C.D.O.S

Stéphane LAMBERT – Olivier GEHIN - US Champagney

Stéphane Lambert est secrétaire – joueur et capitaine de l'équipe A

Lors de la finale de Haute-Saône du 21 juin 2003, au stade d'Arc-lès-Gray, opposant Vesoul HS 3 et Champagney, le public a remarqué le geste Fair-Play de deux joueurs.

Un joueur de VHS se blesse, claquage à la cuisse. Le public pensait que normalement deux joueurs de son équipe allaient l'aider à sortir du terrain. En réalité Stéphane Lambert et Olivier Gehin, deux joueurs de Champagney l'aident à sortir du terrain.

Le Diplôme d'honneur des Prix Départementaux du Fair Play 2003 sera remis à messieurs Stéphane Lambert et Olivier Gehin par Charly Cuny Président du District de foot.

Jimmy METHOT - SC Jussey – Vitrey

Dans le club Jimmy Methot est arbitre et joueur.

Lors de la finale départementale de la coupe des 15 ans, au stade de Jussey, le 14 juin 2003, le match se termine avec les tirs aux buts. Durant ceux-ci, le gardien de Jussey, Jimmy Methot est allé consoler le gardien de Larians quand il encaissait un but.

Le Diplôme d'honneur des Prix Départementaux du Fair Play 2003 sera remis à Jimmy Methot par Fernand Larrière Président du Comité Départemental des Médaillés de Jeunesse et Sports

CLUB ESPERANCE Arc-lès-Gray – 13 ans excellence

Président : Lambert Michel - Entraîneur : Monsieur Midot

Lors du tournoi de Futsall le 22 décembre 2002, au gymnase d'Arc-lès-Gray, l'équipe des 13 ans arcois a remis spontanément, la coupe Fair-Play, à leur adversaire en finale à Clémenceau Besançon alors que l'équipe adverse avait remporté le challenge des clubs de Bel Foret et Sochaux.

Il faut également signaler que le club a reçu le Fair-Play par le District l'an passé.

Le Diplôme d'honneur des Prix Départementaux du Fair Play 2003 sera remis à l'équipe des 13 ans excellence par André CAILLET

Damien BOUDOT – Joueur de foot à US Villersexel

Dimanche 22 décembre 2002, un match entre deux équipes du milieu de tableau en 2^{ème} division – groupe B. Un match sans incident, quelques accrochages, quelques contestations de coups de sifflet comme chaque dimanche. Le club recevant gagne : 2 – 0

Alors qu'y a-t-il de spécial ? un joueur de l'équipe visiteuse se fait remarquer. Comment ? Chaque fois qu'un adversaire tombe, il s'en approche, l'aide à se relever et les deux joueurs se donnent une tape amicale. Rien que de plus banal. Oui mais quand ce geste est répété plusieurs fois sur le même match et que le joueur fait toujours l'effort de venir aider un adversaire, il faut le souligner.

Cela se passait lors de la rencontre Vesoul Montmarin – Esprels et le joueur qui "mérite" le titre de Monsieur Fair-Play de ce match est le N°6 d'Esprels, Monsieur BOUDOT Damien.

Alors Bravo et que de tels comportements se retrouvent chaque week-end.

Geste relevé par le Président de la commission Fair-Play District de foot : Roland Wenzel

Le Diplôme d'Honneur des Prix Départementaux du Fair Play 2003, sera remis à Damien Boudot par Hervé Carrère Directeur Départemental de Jeunesse et Sports

ESPRIT SPORTIF

Fabien PIERRAT – Club de Vesoul Vélo Evasion

Licencié au club depuis trois ans, Julien possède un véritable esprit sportif. "C'est pour le club un élément de valeur pour son dévouement, son enthousiasme et son attention aux autres" souligne la présidente Véronique Marey.

Il est difficile de citer une action d'éclat, mais c'est au quotidien qu'il rassure par sa présence, sachant se rendre disponible à tout moment pour le club, pour ses camarades pour les autres en général, ne cherchant jamais à échapper à la moindre de ses responsabilités.

Un petit exemple parmi d'autres, le 17 septembre, lors de la sortie de reprise du club, il a dépanné l'un de ses camarades qui avait cassé sa chaîne sur la randonnée. Il avait pensé à apporter son nécessaire de réparation. Le groupe a pu se féliciter du sens des responsabilités et de l'esprit de camaraderie de Fabien.

Le Diplôme d'honneur des Prix Départementaux du Fair Play 2003 sera remis à Fabien Pierrat par Michel Alemps Directeur du Crédit Agricole partenaire du Fair-Play.

PROMOTION DE L'ESPRIT SPORTIF

Chantal TRIBILLON – Handball

Durant l'année 2003 Chantal Tribillon encore Conseillère technique fédérale de handball en Haute-Saône a organisée différentes rencontres de hand.

Sur deux rencontres la finale de la coupe de handball de Haute-Saône et dans le cadre de la quinzaine départementale du mini-hand organisée par la fédération, Chantal Tribillon a largement mis en valeur le code du sportif et le fair-play. La lecture du code du sportif et sa signature précédait le début des rencontres. La presse s'en est d'ailleurs fait largement l'écho.

La commission départementale réunie le lundi 10 novembre 2003 a souhaité que ces différentes actions soient citées lors de la remise des Prix Départementaux du fair-Play, avec la remise du diplôme de Promotion de l'esprit sportif.

LA PRESSE de Haute-Saône

Le journal l'Est Républicain
Le pays de Franche-Comté
La Presse de Vesoul et la Presse de Gray

En Janvier 2000, au lancement du Fair-Play en Haute-Saône, à la mise en place de la commission départementale Fair-Play, nous avons eu une très bonne couverture de presse par les journaux du département. Au fil des mois, avec les différents partenariats mis en place avec des organisateurs de manifestations sportives, les correspondants de presse ont de plus en plus souligné l'esprit sportif et le fair-play dans de nombreuses manifestations.

S'il faut dénoncer les gestes de violences, leurs sanctions, il est important de souligner aussi les beaux gestes dans le sport, l'esprit sportif et le fair-play en font partie. En 2003 de nombreux articles se sont faits l'écho de ces valeurs dans le sport.

La commission Fair Play réunie le lundi 10 novembre a tenu à citer la presse de notre département.

